L'ABBÉ GUÉRANGER

ET LA

RÉVOLUTION DE 1830

GRADUATE THEOLOGICAL UNION LIBRARY
2400 RIDGE ROAD
BERKELEY, CA 94709

Conférence donnée le 1er Août 1965
à l'Assemblée Générale de l'Association
" Les Amis de Solesmes "
par Dom Léon Robert

270.05
G936R

Cum permissu Superiorum

L'ABBÉ GUÉRANGER
ET LA
RÉVOLUTION DE 1830

L'Abbé Guéranger

et la

Révolution de 1830

ALMA COLLEGE
270.05
LIBRARY
G936R
Los Gatos, Calif.

Conférence donnée le 1er Août 1965
à l'Assemblée Générale de l'Association
" Les Amis de Solesmes "
par Dom Léon Robert

64911

CLSA

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/labbeguerangeret0000vari

Mon Révérendissime Père,

Mesdames,

Messieurs.

AU début de l'année 1830, l'abbé Guéranger résidait à Paris dans une situation un peu incertaine. Jusqu'alors, il avait été le secrétaire, et plus que cela : l'intime ami de son évêque, Mgr de la Myre-Mory : or celui-ci venait de mourir le 8 septembre 1829, dans le château de sa famille près de Paris, et l'abbé Guéranger durement atteint par ce deuil, avait hésité sur le choix d'une nouvelle situation canonique. Normalement, il aurait dû revenir aussitôt dans son diocèse d'origine, Le Mans, et y solliciter un poste. Mais il savait qu'il serait assez mal accueilli. Mgr de la Myre en effet, pour récompenser son secrétaire de ses inappréciables services, l'avait nommé chanoine. Cela avait fait presque scandale. L'abbé Guéranger n'avait que 24 ans.Il était difficilement acceptable qu'il put prendre rang d'ancienneté devant plusieurs prêtres âgés, pleins de mérites, et à qui, depuis longtemps le camail était promis. Bien que l'abbé Guéranger se soit senti soutenu par le vicaire général, le chanoine Bouvier, et quelques autres membres du chapitre, comme son ami l'abbé Heurtebize, il redoutait une forte opposition qui aurait gêné beaucoup son zèle pastoral, surtout s'il avait été pourvu d'un poste dans la ville même du Mans.

Heureusement, une autre situation s'offrait à lui. Lorsqu'il était secrétaire de Mgr de la Myre, il avait eu assez de loisirs pour entreprendre des études érudites qui, à une époque où les sciences ecclésiastiques étaient encore mal remises de la grande interruption de la Révolution et de l'Empire, avaient attiré déjà l'atten-

tion du haut clergé. Des personnalités influentes, à la cour comme à l'archevêché, l'invitaient instamment à poursuivre des travaux si utiles à l'Eglise. Et, cela, il ne pouvait le faire qu'à Paris, où plusieurs grandes bibliothèques lui offraient des ressources qu'il n'aurait pu trouver nulle part ailleurs. M. Bouvier était lui-même de cet avis. Aussi, encore que l'abbé Guéranger n'eut aucune sympathie pour la capitale, « ce chien de Paris » comme il disait, « la plus sale des villes, le plus horrible bourbier à la fonte des neiges et impraticable par le verglas », il se décida à y rester.

Mgr de Quélen, l'archevêque, auquel Mgr de la Myre avait recommandé son secrétaire, ne l'incorpora pourtant pas au clergé de son diocèse, et l'abbé Guéranger gardait toute sa liberté. Il fut simplement nommé « prêtre-administrateur » de la paroisse dite des Missions Etrangères, rue du Bac, dont le curé, le saint abbé Desgenettes, était un de ses excellents amis. Le ministère était léger, car il y avait dans cette paroisse six autres jeunes prêtres, vicaires ou, comme lui, administrateurs, et tous les sept prenaient chacun leur service un jour par semaine de minuit à minuit. L'abbé Guéranger cependant fut chargé aussi d'un catéchisme de première communion (il avait à confesser une soixantaine d'enfants) et il reçut mission de donner des leçons particulières au fils du marquis de Moustier, un garçon intelligent qui sera plus tard ambassadeur et ministre, ainsi qu'à deux jeunes anglais, fils d'une convertie de la haute société anglaise. Nous savons que le premier prône de l'abbé Guéranger eut lieu le 4e dimanche de janvier. Le successeur de Mgr de la Myre au Mans, Mgr Carron, de passage à Paris un peu plus tard, ratifia volontiers cette situation et promit, lorsque l'abbé aurait achevé ses recherches savantes, une position avantageuse au Mans, où il pourrait poursuivre ses publications.

Et en effet, durant les premiers mois de l'année 1830, l'abbé Guéranger révéla cette extraordinaire puissance de travail, qui, jusqu'à sa grande maladie de 1864, faisait l'admiration de ses amis. Il profita pleinement des ressources que Paris lui offrait. Et d'abord de la bibliothèque des Jésuites, spécialisée dans les sciences religieuses et les doctrines romaines. Et surtout de la bibliothèque particulière du roi, aux Tuileries, dont l'abbé de Valette, aumônier des pages, lui avait ouvert l'accès : elle était plus variée dans sa

composition que celle des Jésuites et elle présentait ce précieux avantage qu'il avait la faculté d'en emporter les livres chez lui. Il orienta tout de suite ses recherches sur l'antiquité ecclésiastique. Disciple de Lamennais depuis qu'il avait quitté le séminaire, il était ardemment ultramontain et se plaisait à réunir des arguments de toutes sortes pour ruiner le gallicanisme.

Cela cependant n'absorbait pas tout son temps ni toutes ses forces. Il rêvait d'entrer publiquement dans le mouvement intellectuel et religieux de l'époque si troublée où il vivait. En janvier, il prête un instant son concours à la collection *Selecta* qui édite des morceaux choisis des Pères de l'Eglise. En mars, mai et juin, il négocie et signe plusieurs contrats de publications avec des éditeurs : il s'engage envers l'éditeur Parent-Desbarres, à diriger la publication de la *Bibliothèque des dames chrétiennes*, fondée par Lamennais (15 mars 1830) ; envers l'éditeur Devaux, d'une *Vies des Saints* en 12 volumes (22 mai) ; de nouveau envers Parent-Desbarres, de la traduction des *Œuvres ascétiques* du bienheureux Alphonse de Liguori, alors une nouveauté pour les français (21 juin). Tout d'ailleurs sera interrompu par la Révolution, sauf cependant les œuvres du bienheureux Alphonse de Liguori qui occupera quelque temps les premiers moines de Solesmes.

Ce qui est beaucoup plus important, il va inaugurer sa collaboration aux journaux religieux et engager contre les ennemis de l'Eglise et de la Papauté le bon combat, qui sera celui de toute sa vie. Comme on pouvait le prévoir, il reste dans le sillage de Lamennais. Il a subi le rayonnement de ce puissant polémiste. Il voit en lui le seul champion efficace de la Papauté et l'implacable adversaire du gallicanisme, ce système de gouvernement qui soustrait en partie le clergé à l'autorité du Pape pour le soumettre au roi. Il brûle de se joindre à lui dans la lutte pour la liberté de l'Eglise.

Dès le début de 1829, ses lectures l'avaient amené à concevoir le plan d'un grand ouvrage historico-dogmatique sur les droits du Saint-Siège. C'était, a-t-on remarqué plus tard, un livre de première nécessité dans les graves controverses du moment. Car la polémique, que soutenaient Lamennais et ses disciples, manquait vraiment de base doctrinale, alors que le gallicanisme s'appuyait sur une tradition théologique déjà ancienne. A peu près seul alors, l'abbé Guéranger tout jeune qu'il fût, possédait une culture patristique

déjà suffisante pour réfuter les docteurs gallicans. Dès qu'il eut une idée un peu précise de l'ouvrage à faire, il la soumit à Lamennais comme au chef incontesté de l'ultramontanisme. Sa première lettre à Lamennais est du 22 février 1829 ; elle fut favorablement accueillie et dès lors une correspondance assez régulière s'ensuivit, complétée par quelques conversations. Bientôt même une certaine intimité s'établit entre les deux prêtres.

Leurs échanges de vues furent féconds. Au début de 1830, l'abbé Guéranger avait pu préciser tout-à-fait le sujet de son travail. Il porterait sur la prière dans l'Eglise primitive, et tout spécialement dans l'Eglise romaine, dont les formules de prières et les rites sont devenus ceux de toute la chrétienté. C'était là une conception chère à l'abbé Guéranger. Son ultramontanisme lui venait certes de maîtres contemporains : de Maistre ou Lamennais, mais sa doctrine de la prière catholique et liturgique lui était personnelle. Il la devait à une inspiration vraiment surnaturelle : Lamennais lui-même, tout en approuvant le travail entrepris, ne semble pas en avoir mesuré la portée.

Plus tard, Madame l'Abbesse Cécile Bruyère, la confidente de Dom Guéranger, a bien mis en lumière cette date très importante de sa vie. C'est alors en effet que confluèrent d'une manière providentielle, ses deux études préférées : l'antiquité ecclésiastique et la prière liturgique. Car si les Pères de l'Eglise l'enthousiasmaient, il se rendait compte qu'il était difficile de faire œuvre d'actualité en se cantonnant dans leur étude. L'état de la société en danger de perdition exigeait une œuvre constructive et immédiatement pratique : la liturgie, sans lui faire quitter le contact avec les Pères, lui en donna l'occasion. La liturgie catholique, c'est la prière de l'Eglise primitive, c'est celle de l'Eglise romaine et du Pape, c'est aussi la prière d'aujourd'hui, notre prière à nous-même, la plus efficace à laquelle nous puissions recourir en des temps troublés. Ainsi naquit l'œuvre qui fera sa gloire à jamais : la restauration de la prière liturgique.

Les événements dramatiques des mois et des années qui vont suivre, ne feront que confirmer cette vocation du futur abbé de Solesmes. Il s'y engage résolument et, très vite, il va se trouver étroitement mêlé aux bouleversements qui se préparent.

Depuis deux ans, en effet, la situation politique

devenait rapidement révolutionnaire, et son aspect anti-religieux n'échappait à personne. Charles X avait d'abord essayé, avec le vicomte de Martignac, d'un ministère de conciliation. Mais Martignac, pour apaiser une gauche libérale agressive, n'avait rien trouvé de mieux que de lui sacrifier l'impopulaire Compagnie de Jésus : ses ordonnances du 16 juin 1828 refusaient aux Pères le droit d'enseigner et leur confisquaient leurs huit collèges ! Tout l'épiscopat, indigné, protesta, bien qu'il fut en majorité gallican. Et Lamennais fit paraître un livre vengeur qui fit sensation : *Du progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Eglise.* Sa première phrase en donne le ton : « Que la France et l'Europe s'acheminent vers des révolutions nouvelles, c'est maintenant ce que chacun peut voir ! » Rarement pamphlet fut plus lucidement prophétique.

Malheureusement, comme il arrive à tous les exaltés, Lamennais dépassait le but. Il s'attaquait à tout le monde sans distinction : au roi, au gouvernement, aux chambres, aux évêques eux-mêmes dont les protestations ne dissimulaient nullement le gallicanisme coupable de tous les maux, et, ce qui est plus surprenant encore, aux malheureux Jésuites, qui avaient accepté sans aucune réaction, avec une âme de vaincu, leur condamnation injuste. Ils sont devenus, disait-il, « incapables de servir efficacement la cause de l'Eglise et de la société, malgré leurs vertus et leur dévouement ».

Ce livre violent et maladroit fut aussitôt condamné par Mgr de Quelen, l'archevêque de Paris, dans un mandement sévère, et les Jésuites qui avaient été jusqu'alors si favorables à Lamennais, rompirent avec lui. Lamennais, de plus en plus emporté, répliqua à Mgr de Quelen par deux autres pamphlets où il faisait le procès de son gallicanisme. Les royalistes gallicans prirent sa défense, bref la confusion des esprits fut à son comble. L'abbé Guéranger, un instant déconcerté, se vit contraint de choisir entre les partis.

Il n'hésita d'ailleurs pas longtemps. Jeune et ardent, il aimait les positions nettes et sans compromis. Il resta fidèle à Lamennais qui lui paraissait seul capable de mener le combat pour délivrer l'Eglise de l'étroite sujétion où l'avait réduit l'Etat. Pour l'abbé Guéranger, comme pour tous ceux qui avaient une vue claire du rôle de la Papauté dans l'Eglise et dans la société, il n'y avait aucune chance d'arrêter les progrès

de la Révolution, tant que le clergé resterait au service d'une monarchie empoisonnée de gallicanisme et qui, du reste, était sans force réelle. Ce souci de rendre à l'Eglise de France sa liberté, commença dès lors à s'imposer avec force à l'esprit du futur Abbé de Solesmes et sera bientôt l'un des points essentiels de son enseignement. Son idéal et son modèle sera le grand pape bénédictin : S. Grégoire VII, le pape de Canossa !

Cependant libéraux, républicains, anticléricaux, tous les ennemis du « trône et de l'autel », profitaient des divisions des catholiques, et, dans leurs journaux, attaquaient avec vigueur le roi et le régime lui-même. Charles X comprit enfin qu'il avait fait fausse route en cherchant à amadouer les partis. Dès le mois d'août 1829, il avait changé de tactique et s'était décidé à employer la manière forte. Il avait renvoyé Martignac et fait appel au prince Jules de Polignac, qui avait la réputation d'être un homme à poigne. Un ministère de combat fut constitué, qui élabora péniblement un plan d'action : d'abord rendre son prestige à la monarchie par une guerre victorieuse, et ensuite, aussitôt après la victoire, procéder à une impitoyable répression de la presse. La campagne d'Algérie fut ainsi décidée et les préparatifs entrepris sans retard. C'était non seulement l'occasion d'y trouver cette gloire militaire dont les Français d'alors avaient soif, mais, second moyen de reconquérir la faveur populaire, humilier l'Angleterre qui s'était ouvertement opposée à toute action de la France en Afrique du Nord.

Naturellement, ces velléités de gouvernement autoritaire n'impressionnèrent personne. L'audace des opposants au contraire ne fit que croître, et des agitateurs commencèrent une propagande clandestine dans le peuple des faubourgs. Ce qui facilita leur œuvre subversive, c'est que l'hiver fut terrible. Le 22 janvier, l'abbé Guéranger écrit à son frère Edouard, qui tient une officine de pharmacie au Mans : « Le froid a été excessif ; il a fait et fait encore bien souffrir les pauvres. On n'a pas idée de la misère du peuple de Paris. Les secours sont très abondants, mais la proportion dans laquelle il faut les distribuer les réduit presque à rien ».

L'abbé Guéranger comme Lamennais, devient de plus en plus pessimiste. Il s'en ouvre à son ami le chanoine Heurtebize, au début de ce même mois de janvier. Il lui annonce une prochaine et violente persécu-

tion. Il y aura du sang versé, des martyrs. Toutefois, pour ne pas rester sur des perspectives trop sombres, il annonce aussi qu'après la persécution, commencera une magnifique renaissance du catholicisme. Mais le chanoine Heurtebize, comme la plupart des provinciaux, est dans l'ignorance de ce qui se passe dans le monde politique. Il prend la chose à la plaisanterie : « Que vous êtes triste avec vos prophéties ! Il paraît qu'elles ont vogue dans votre pays et qu'elles obtiennent foi parmi des hommes qui pourtant ne sont pas accusés d'une trop grande crédulité. Heureusement, vous nous laissez entrevoir un avenir ravissant... mais ce sera sans doute pour le temps où nous aurons tous succombé sous le poids de la persécution ! ».

C'est dans cette atmosphère troublée, inquiète, enfiévrée que s'inaugura la carrière littéraire de l'abbé Guéranger. Lamennais, en décembre 1829, lui a ouvert les colonnes de son journal, *Le Mémorial catholique*, et, assez timidement, l'abbé lui avait d'abord envoyé le banal compte-rendu d'une thèse de théologie soutenue en Sorbonne. Il fut inséré sans retouche ! Le premier pas était fait. Encouragé, l'abbé mit aussitôt au point ses premiers articles, qui sont déjà ceux d'un maître. Intitulés *Considérations sur la liturgie catholique*, on y trouve tous les éléments de ses grandes publications futures : *Institutions* et *Année liturgique*. Ils sont cependant assez polémiques d'allure, comme il convenait en ce temps où l'on remettait tout en question, et il était visible que ces articles étaient non seulement la défense de la liturgie romaine, mais, au moins autant, l'assaut livré aux liturgies gallicanes.

Le premier article parut le 28 février 1830, le second le 31 mars, le troisième le 31 mai. C'est alors que *L'Ami de la Religion*, organe du gallicanisme officiel, entra en scène : ce qui prouve le succès obtenu par l'abbé Guéranger. Les 2 et 9 juin parut un essai de réfutation des articles du *Mémorial*. Le rédacteur, M. Picot, ne savait pas tout d'abord qu'il avait affaire à un jeune prêtre, novice dans la presse. Trouvant dans ces articles anonymes « bien de l'inconséquence, de la prétention et de l'exagération », il releva un certain nombre d'assertions de l'auteur les taxant de ridicules ou d'injurieuses à l'Eglise, allant jusqu'à voir en telle d'entre elles « presque un trait de folie » ! L'abbé Guéranger riposta dans un premier article, paru le 15 juin

1830 dans la *Revue Catholique,* puis par un second article d'une égale vivacité. S'il n'est pas douteux qu'il n'ait eu pleinement raison sur le fond de la question, il est non moins certain qu'il se laissa quelque peu emporter par sa verve. M. Picot, qui avait réussi à percer son anonymat, ne se fit pas faute de le lui dire et, plus tard, Dom Guéranger écrivant à Mme Swetchine lui confiait : « De l'aveu de tous les partis, j'avais l'avantage ; mais j'eus le malheur de rédiger avec une violence qui rendait odieux le triomphe de la vérité. C'était alors la manie de notre école ; cela s'appelait mettre un homme dans son chemin. J'avais alors vingt-cinq ou vingt-six ans ; de toutes parts on m'écrivait que c'était bien comme cela ; comment ne me serais-je pas senti encouragé ? Quand on a une plume entre les mains pour la première fois de sa vie, on ne la mène pas, c'est elle qui vous mène. » M. Picot battit donc prudemment en retraite. Sa critique, certes, n'était pas dénuée de fondement, ni ses arguments de valeur historique, mais ceux-ci tombaient à faux dans la polémique soulevée par l'abbé Guéranger et laissèrent à sa courageuse dénonciation des « liturgies nouvelles » toute sa force et sa raison d'être.

Dès lors le futur Abbé de Solesmes est connu du grand public. Et il en est connu dans sa spécialité, et comme sans rival. Pour la première fois il a donné ces définitions, aujourd'hui classiques, de la prière et des rites liturgiques, qui inspirent encore aujourd'hui les réformes de l'Eglise. Il s'agit d'une prière communautaire, la prière propre de l'Eglise, donc aussi ancienne qu'elle, et nécessairement universelle, fondée sur l'autorité de Pierre, manifestation de la note d'unité de la véritable Eglise du Christ. — Un quatrième article ajoutait que cette prière, inspirée par le Saint-Esprit, était toujours l'orthodoxie même : elle était celle de Jésus priant dans son Corps mystique. Mais ce quatrième article ne devait paraître que le 6 août, retardé par les événements.

Car, au cours de ces trois mois de printemps, la situation politique ne cessa d'empirer. L'opposition parlementaire et celle des journaux, se rendant compte du profit qu'allait pouvoir retirer le gouvernement de la campagne d'Algérie, ne cessaient de le harceler avec une violence et une mauvaise foi sans cesse accrues. La passivité du prince de Polignac faisait douter de son

énergie, et nul ne croyait plus à la durée de son ministère. Le roi lui-même devenait anxieux et, au début de mai, il se sentit pressé de recourir d'une manière plus instante à Dieu et à ses Saints.

Il y avait alors dans la banlieue de Paris un centre de pèlerinage très fréquenté : le Mont Valérien. Depuis très longtemps un groupe d'ermites y vivait. Et tout récemment, Mgr de Forbin-Janson y avait fondé une maison de missionnaires, avec abri pour pèlerins, et avait fait édifier au sommet du Mont un Chemin de Croix avec un grand Calvaire. Les unes après les autres, les paroisses de Paris et des environs avaient pris l'habitude de s'y rendre en pèlerinage. Or, dans l'octave de l'Invention de la Sainte-Croix, donc entre le 3 et le 10 mai, le tour vint pour la paroisse des Missions, et en cette même semaine, le roi et la famille royale avaient décidé de faire aussi leur pèlerinage. L'abbé Guéranger eut donc la très rare occasion de voir de près Charles X, les princes et les princesses, et il put juger à la gravité de leur attitude que tous (sauf peut-être la duchesse de Berry qui lui parut distraite et peu recueillie) se rendaient compte du danger menaçant.

Dès le matin, l'abbé Guéranger célébra dans l'oratoire une messe basse, à laquelle assista Madame la Dauphine, nièce du roi, pieusement venue avant tous les autres. « J'eus alors, raconta l'abbé, à remplir un usage de la Cour de France, qui consistait à porter à la princesse le corporal plié et à le lui donner à baiser avant de le refermer dans la bourse à la fin de la messe ». Ce petit rite gallican ne semble pas lui avoir déplu.

Peu après, arrivèrent le roi, sa famille et la Cour. L'abbé Guéranger était tout yeux pour les observer. Mgr de Forbin-Janson faisait les honneurs à sa Majesté, et le cardinal de Croy, archevêque de Rouen, l'assistait en qualité de grand aumônier. Ce fut d'abord la célébration d'une messe solennelle, à l'issue de laquelle, le roi chanta avec toute l'assistance le *Domine salvum fac regem ;* il y montrait une candeur touchante. Ensuite, on gravit le Chemin de Croix. Mgr de Forbin parla à chaque station « avec beaucoup de convenance ». Madame la Dauphine s'unissait à tous pour chanter les couplets du cantique : « *Au sang qu'un Dieu va répandre* ». On ne peut qu'être ému devant ces manifestations de piété, à une heure si grave, et l'abbé Guéranger avoue avoir été lui aussi impressionné par la foi si simple et si sincère du vieux roi.

Lorsque le Chemin de Croix fut achevé, le clergé de la paroisse des Missions reconduisit la Cour jusqu'au portail de l'enclos. C'est alors que l'abbé Guéranger put recueillir quelques mots de la conversation que le roi tenait avec Mgr de Forbin. Le roi lui annonçait qu'il avait reçu le matin même des nouvelles du corps expéditionnaire : il venait de prendre la mer et se dirigeait sur Alger. C'était une bonne nouvelle. Le Seigneur si ardemment supplié accorderait, le roi en avait la ferme confiance, la victoire désirée.

Mais il fallait attendre encore bien des semaines. Et pendant ce temps, la révolution, cherchant à gagner le roi de vitesse, commençait à exercer ses forces. Quelques jours seulement après le pèlerinage du Mont Valérien, les 10 et 11 mai, le peuple de Paris se rassembla en divers endroits de la capitale avec des intentions hostiles, échauffé qu'il était par les articles et les provocations de la presse libérale. Il fallut faire intervenir la troupe, et ce ne fut pas sans peine que les manifestants furent dispersés. L'abbé Guéranger, se doutant bien que les journaux allaient grossir l'importance de ces journées et impressionner la province, se hâta, dès le 12 mai, d'écrire à son père, au Mans : « Dans la crainte que vous ne soyez effrayé par les journaux, je ne veux pas différer plus longtemps de vous écrire. Il y a eu du bruit comme vous savez, à la place Vendôme. Mais tout fut fini dès hier, et nous ne nous en sommes pas plus aperçu que si de rien n'eut été. Comme je n'ai ni le temps, ni la volonté d'aller voir donner des coups de sabre, je reste chez moi en pareille occasion et je m'en trouve bien. Ne soyez donc inquiet de rien, quand même les journaux diraient encore pis. Je ne suis ni effrayé, ni en danger. Si vous saviez comme les parisiens sont faits à tout cela ! Aujourd'hui, une émeute n'est pas un événement. On n'y fait pas plus attention que si c'était une averse ou un orage. Comme on prendrait dans ce cas un parapluie, de même, on reste chez soi, ou l'on va d'un autre côté et tout est dit ! »

Manifestement, l'abbé Guéranger cachait ses appréhensions et donnait le change. Le mois de juin aggrava la situation. Il devait y avoir des élections au cours de sa dernière semaine pour le renouvellement de la Chambre des Députés, et la campagne électorale fut extrêmement passionnée, au moins dans la capitale. Aussi bien, le gouvernement ne comptait guère sur

Paris, mais il espérait que la province lui serait favorable. Le scrutin fut clos le 3 juillet : l'opposition triomphait avec une forte majorité. Consterné, le prince de Polignac comprit qu'il n'y avait pas lieu de s'entêter et offrit sa démission au roi. Mais le roi ne l'entendait pas ainsi et refusa. La Charte avait institué deux Assemblées délibérantes : mais elles n'étaient pas souveraines et il s'agissait précisément de savoir qui était souverain en France, du Parlement ou du roi. Charles X ne voulait, ni ne pouvait céder. Il avait d'ailleurs encore un atout dans son jeu : la victoire de ses soldats, et il attendait avec une impatience grandissante les nouvelles d'Algérie, comptant sur cette ultime chance pour imposer sa volonté.

Ces nouvelles, au début de juillet, étaient très bonnes. La prise d'Alger semblait certaine sous peu de jours. Le 6 juillet, le roi tint un conseil où l'on décida d'annuler le résultat des élections, de les recommencer en septembre, et, entre temps, de promulguer des ordonnances qui musèleraient la presse, et imposeraient pour un temps le régime dictatorial prévu par l'article 14 de la Charte. Ces décisions prises, le roi satisfait et sûr de lui, quitta Paris et gagna Saint-Cloud. Peut-être cela sembla-t-il à l'abbé Guéranger de bon augure : toujours est-il que, surmené, il suivit le conseil de l'abbé Desgenettes et se décida à imiter le roi en prenant un mois de vacances. Le 8, il retint une place dans la diligence, et il écrivit à son frère pour lui annoncer sa prochaine venue.

Pendant quelques jours encore, il put assister aux mouvements d'opinion qui se succèdent rapidement. Le 9 juillet arrive la nouvelle de la prise d'Alger qui a eu lieu le 5. Le roi, à l'enthousiasme, revient aussitôt à Paris et s'emploie à retourner en sa faveur le bon peuple de sa capitale. Il ordonne qu'on pavoise les monuments publics, qu'on tire le canon, qu'on chante un Te Deum solennel à Notre-Dame le 11 juillet. Mais c'est en vain. Peu de fenêtres s'ornent de drapeaux, et lorsque le roi se rend à Notre-Dame, il y a peu de monde pour voir passer le cortège royal, et aucune acclamation. Paris reste froid et silencieux, un silence lourd d'un orage imminent.

Seul le clergé, comme pressentant quelque grand malheur, se serre autour du roi. Il chanta le Te Deum avec une ferveur inaccoutumée. Lamennais cependant ne cessait de lui reprocher ce royalisme compromettant.

Il dénonçait cette fatale alliance du trône et de l'autel, où l'autel était réduit à n'être que l'arc-boutant d'une monarchie en train de s'écrouler.

L'abbé Desgenettes et l'abbé Guéranger, sans être aussi pessimistes, étaient au fond de cet avis. Ils insistaient l'un et l'autre sur la nécessité de s'appuyer d'abord sur le Pape, fondement inébranlable de toute société vraiment chrétienne. Le jour de la solennité de la fête de saint Pierre, qui tombait cette année-là le 4 juillet, ils s'étaient permis une petite manifestation publique d'ultramontanisme. L'abbé Desgenettes, à la grand'messe, prêcha en faveur des droits du Pape contre les 4 articles gallicans, et le soir, pendant une heure, l'abbé Guéranger exalta la Papauté et ses privilèges. Les fidèles ne furent pas choqués, mais le clergé, et surtout l'archevêché, s'en émurent. Il n'y avait pas dans Paris, disait-on, une seconde église où de telles démonstrations fussent possibles.

Puis l'abbé Guéranger mit ordre à ses affaires : il envoya au *Mémorial catholique* son dernier article sur la liturgie, écrivit quelques lettres, fit quelques visites, et il se trouvait à quelques jours seulement de son départ lorsqu'il reçut une invitation qui dut le surprendre un peu, tout en lui étant très agréable. Les Dames du Sacré-Cœur, qui l'appréciaient beaucoup, le prièrent de venir célébrer dans leur chapelle, une messe d'action de grâces pour la prise d'Alger. Il accepta avec joie. Il avait grande sympathie pour ces religieuses, chez qui il avait été initié au missel romain. Il connaissait quelques-unes des Mères les plus distinguées et avait été présenté à la fondatrice, la sainte Mère Sophie Barat. Bien qu'ultramontaines comme les Jésuites, elles étaient aussi comme eux très royalistes et fidèles aux Bourbons. Mais il s'agissait de pur patriotisme et, en cette occasion, l'abbé Guéranger s'unit de tout cœur au Te Deum du 11 juillet. Il dut quitter Paris peu après. Et sachant que Polignac avait rassemblé quelques troupes autour de la capitale, et que le roi paraissait décidé à briser toute résistance, il s'en alla sans trop d'appréhension.

Mais le sort de la monarchie légitime était déjà fixé. Dans la nuit du 18 au 19 juillet 1830, entre 11 heures du soir et 1 heure du matin, dans la chapelle des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul de la rue du Bac, Notre Dame en faisait l'émouvante révélation à la Sœur Ca-

therine Labouré : « Mon enfant, lui disait-elle, les temps sont très mauvais. Des malheurs vont fondre sur la France. Le trône sera renversé. Il y aura des victimes (la Sainte Vierge avait des larmes dans les yeux). La Croix sera méprisée, le sang coulera dans les rues... »

C'est au Mans que l'abbé Guéranger apprit la révolution qui termina le mois de juillet. Le 25, l'effervescence avait commencé dans la capitale. Le 26, Polignac publiait les ordonnances qui supprimaient la liberté de la presse et convoquait les électeurs pour les 6 et 13 septembre. Le 27, le peuple se déchaîne et Paris se hérisse de barricades. Le 28, des combats très sanglants se livrent dans les rues. Enfin le 29, malgré la resistance désespérée des bataillons suisses, les Tuileries sont envahies et deux régiments de ligne passent à l'émeute.

La bataille est finie. La monarchie est renversée

EN province, ce fut la stupeur.

Mais on n'eut pas le temps d'épiloguer sur les événements pour en rechercher les causes et en prévoir les suites, car, avec une rapidité surprenante, la révolution gagna la France entière et bouleversa en un instant la vie paisible des populations. On eut l'impression d'un cataclysme soudain et brutal, qui se répandit ensuite sur l'étranger lui-même : Italie, Espagne, certaines régions de l'Allemagne, et surtout la Belgique et la Pologne connurent des troubles plus ou moins profonds. Au Mans, dès le dimanche 30 juillet, la populace envahit les halles dans un immense et tumultueux rassemblement, avec cris de mort contre les nobles et contre les prêtres. Comme l'avait prévu Lamennais, la monarchie avait entraîné l'Eglise dans sa chute. Les évêques et les prêtres, comme les aristocrates, durent immédiatement se cacher, et l'exode vers l'exil, comme aux jours de la Terreur de 1792 et 1793, s'esquissa et s'amplifia peu à peu. Un gouvernement provisoire s'était constitué à Paris, mais il était divisé, sans programme, sans moyens d'action, et la situation demeurait très délicate, tant qu'une autorité réelle n'aurait pas rétabli un minimum d'ordre dans les rues des villes et surtout de la capitale.

Un instant on eut, dans l'Ouest, l'espoir d'une réac-

que, peut-être pourrais-je aller vous voir. Priez bien pour l'Eglise, le jour des grandes tribulations est arrivé. Je ne sais encore ce que je vais faire relativement à ma résidence. Les événements extraordinaires qui se succèdent ne permettent pas à l'esprit le mieux organisé de saisir un résultat quelconque. Où allons-nous ? Ceux qui nous mènent le savent-ils ? Impossible donc à qui que ce soit de statuer sur un parti quelconque ! »

Mais son impatience était grande. Il écrivit deux fois à Paris et ne reçut d'abord pas de réponse. Ce n'est que le 23 août que l'abbé Desgenettes peut donner à son jeune ami quelques directives précises : « Je réponds à votre seconde lettre, mon cher enfant, plus tard sans doute que vous ne l'avez désiré. Mais j'ai voulu laisser un peu couler l'eau sous les ponts et me donner le temps de la réflexion pour pouvoir motiver l'avis que je vous dois. » On avait fait à l'abbé Guéranger des propositions dont nous ne connaissons pas la nature, mais qui devaient probablement venir de l'abbé Gerbet, le principal disciple de Lamennais, qui s'employait à réunir à Paris un groupe de catholiques résolus en vue d'une action politico-religieuse de grande envergure. L'abbé Desgenettes la déconseille vivement à l'abbé Guéranger : elle l'engagerait dans une direction et des œuvres hasardeuses qui ne lui convenaient nullement. Il l'invitait à revenir tout simplement reprendre sa place à la paroisse des Missions : « Il vaut mieux pour vous être ici. Ce n'est pas seulement le cœur qui parle : l'esprit est d'accord avec lui. Revenez donc, j'ai grand besoin de vous revoir, et tâchez de revenir le plus tôt qu'il vous sera possible ».

Naturellement le père et le frère de l'abbé Guéranger étaient d'un avis contraire, et le conjuraient de ne pas retourner à Paris. Mais lui ne pouvait rester insensible à un tel appel, et rien ne put le retenir.

Il est certain que la situation faite au clergé parisien était très dangereuse. L'habit ecclésiastique ne pouvait reparaître dans les rues sans exposer le prêtre imprudent aux dernières violences. Aussi, avant de quitter Le Mans, l'abbé Guéranger dut changer de costume et se fit faire un habit laïque sans aucune originalité, sauf toutefois le chapeau gris qui était, parait-il, d'une élégance un peu voyante. Il laissa croître une fine moustache pour se donner l'air « d'un jeune étudiant

de bonne famille », et, vers la fin d'août, il prit la diligence sous son nouvel accoutrement. « Je fis route, raconta-t-il plus tard, avec deux voyageurs du Mans, gens exaltés au plus haut degré, et qui regrettaient ouvertement que la commotion politique, qui se calmait peu à peu, n'eut pas amené enfin l'extermination des prêtres. Car, disait l'un d'eux fort connu au Mans, n'en restât-il qu'un seul, il se battrait encore sur la brèche ! Ces honnêtes gens ne se doutaient pas qu'ils avaient voyagé avec un prêtre et fait 50 lieues avec lui ! Je trouvai moyen de réciter mon office, partie à Chartres, partie à Rambouillet, et le reste par cœur ».

A Paris, il se rendit aussitôt rue du Bac. Ce fut M. Desgenettes lui-même qui vint lui ouvrir. Le déguisement de l'abbé Guéranger était si réussi qu'il ne le reconnut pas, et ce n'est qu'après l'avoir longuement dévisagé, qu'il retrouva enfin les traits de son ami. Et bien vite, après de courtes et affectueuses congratulations, l'abbé Desgenettes lui exposa les résolutions auxquelles il s'était arrêté. D'abord, il allait donner sa démission de curé, attendu qu'il n'y avait plus de sûreté pour lui dans une ville où le clergé était si exposé et où, par suite, il n'était plus guère possible d'y faire du bien. Surprise de l'abbé Guéranger qui était plutôt porté à croire au contraire que le moment était venu de pratiquer le ministère paroissial comme au temps de la Terreur, avec l'héroïsme des saints et la perspective du martyre. La vie à Paris, même pour des prêtres, restait possible moyennant de prudentes précautions. Mais l'abbé Desgenettes semblait bien avoir un peu perdu la tête, et prophétisait de sinistres catastrophes. Ce qu'on venait de voir n'était rien à côté de ce que l'on verrait sous peu. Paris allait être détruit : la prophétie d'Orval en faisait foi ! Enfin, sa décision était prise et il allait se retirer à Fribourg-en-Suisse. Abasourdi, l'abbé Guéranger lui demanda alors pourquoi il l'avait rappelé si instamment à Paris. L'abbé Desgenettes répondit avec autorité : « C'est pour que vous veniez avec moi ! » Et il lui dévoila tout son plan.

Comme il n'y avait plus d'action possible à Paris, il importait de regrouper à l'étranger une bonne équipe de journalistes pour créer une revue nouvelle. On abandonnerait le *Mémorial Catholique* désormais inadapté à la situation et on lancerait un périodique à la fois polémique et doctrinal, dont le nom, déjà trouvé, était tout un programme : il se nommerait *l'Invariable*.

Son principe fondamental serait le rassemblement autour du Pape. Déjà, sous le coup de la même panique, beaucoup de prêtres avaient émigré, ainsi que plusieurs laïcs compromis par leur action politique ou religieuse. Quelques-uns des rédacteurs du *Mémorial* s'étaient retrouvés à Fribourg. Il ne s'agissait plus que de réunir des fonds et de compléter l'équipe des rédacteurs. Or, on comptait sur l'abbé Guéranger. Il était jeune et plein d'allant, son ultramontanisme était connu. L'abbé Desgenettes lui promettait une belle situation à *l'Invariable,* et peut-être même le poste de rédacteur en chef. Il trouverait de plus, le grand avantage de résider dans un pays paisible, où il pourrait sans dérangements continuer ses travaux érudits. Les grandes et nombreuses bibliothèques de la Suisse lui seraient ouvertes. L'abbé Desgenettes ne doutait pas d'une acceptation immédiate devant de si heureuses perspectives.

Mais l'abbé Guéranger ne se laissa pas surprendre. Il demanda à réfléchir. Il prit conseil de son père et de son frère qui, du Mans, le dissuadèrent vivement de courir cette aventure et le conjurèrent de revenir auprès d'eux. Il ne se décida pourtant pas non plus à suivre aussitôt ce prudent conseil. Il tenait à prendre aussi les avis de Lamennais et de ses disciples, et comme l'abbé Desgenettes, de toutes manières, ne devait pas quitter Paris avant la fin de septembre, l'abbé Guéranger reprit, en attendant, le ministère paroissial sous sa direction.

Mais, quel ministère ! Il ne ressemblait guère à celui qu'il avait pratiqué il n'y avait pas encore deux mois.

« Rien n'était plus triste à voir, a-t-il raconté, que ce clergé travesti, le ruban tricolore à la boutonnière ». (Il fallait ainsi manifester son approbation pour l'œuvre révolutionnaire des insurgés !) « Nous traversions l'église avec nos habits laïques à la grande émotion des fidèles ; à la sacristie nous retrouvions nos soutanes, et, l'office terminé, nous nous mêlions, déguisés de nouveau, à la foule qui sortait de l'église. On ne saurait se faire aujourd'hui une idée du caractère impie qu'avait pris la révolution de juillet : un prêtre fut couché en joue à l'autel, dans une des églises de Paris. Nous éprouvions surtout de vives inquiétudes quand il nous fallait porter le Saint-Sacrement aux mourants, une même maison étant habitée par toutes sortes de

personnes, ce qui pouvait amener des rencontres dangereuses. Nous portions le Saint-Sacrement dans une petite boîte d'argent, un sacristain ou un enfant de chœur suivait à distance, chargé d'un paquet contenant soutane, surplis, étole et le reste. On revêtait le tout chez le malade, et, après avoir administré les sacrements, on reprenait les habits laïques et on se retirait non sans regarder autour de soi et derrière soi.

« Je me souviens entre autres jours, d'avoir porté le saint-viatique dans une maison de la rue de Sèvres, à la mère d'un « héros de juillet » fort mal disposé, qui était absent, mais pouvait rentrer d'un moment à l'autre ». L'abbé Guéranger n'en a pas dit plus long dans son autobiographie, mais il a raconté à ses moines que, la cérémonie achevée, le sacristain venait à peine de sortir, et lui-même commençait à descendre l'escalier, lorsqu'il croisa le « héros de juillet », très agité, rendu soupçonneux par la rencontre du sacristain. Il dévisagea l'abbé d'un regard dur. Mais l'abbé ne perdit pas son sang froid : il se mit à chantonner un air à la mode et continua à descendre l'escalier « à la manière d'un étudiant en vacances », ce qui, selon certains, voulait dire que ce fut en se laissant glisser sur la rampe !

Cette laïcisation du costume ecclésiastique dura jusqu'à l'époque du choléra, en 1832. Ce ne fut qu'à l'occasion de cette redoutable épidémie qu'il fut possible à l'archevêque de Paris, qui depuis le pillage de son palais avait dû se tenir caché, de reparaître en soutane dans les rues.

Cependant l'abbé Guéranger s'efforçait de renouer avec toutes ses connaissances parisiennes, pour se renseigner et prendre conseil. Ce n'était pas chose facile, et parfois il y avait péril à se livrer à certaines recherches. Au reste plusieurs de ses amis avaient quitté la capitale, et à son étonnement, la plupart de ceux qui s'y trouvaient encore ne songeaient qu'à faire de même. Et tous donnaient la même raison : la révolution est inachevée, il faut s'attendre à une crise imminente, beaucoup plus terrible et plus anti-chrétienne que les journées de juillet. Comme pour leur donner raison, lorsque l'Angleterre, au début de septembre, pour se venger de Charles X et de sa conquête d'Alger, reconnut officiellement Louis-Philippe, les révolutionnaires, comprenant que cette seule intervention assurait défi-

nitivement l'avenir du régime nouveau, laissèrent éclater leur joie par de bruyantes manifestations de rues, à Paris et dans les provinces. Au Mans, on revit cortèges, drapeaux, illuminations, avec les cris de : A bas la calotte, à bas la congrégation !

L'abbé Guéranger ne pouvait demeurer complètement insensible aux conseils qui, de toutes parts, l'invitaient à s'exiler. On lui proposait les lieux de refuge les plus divers et les plus avantageux : Suisse, Belgique, Italie, Espagne, même Russie ! Certain lui offrait une situation toute prête en Ecosse ! Fribourg pourtant était la meilleure de toutes. Mais finalement tous ces conseils pesèrent peu à côté de ceux que devait donner Lamennais qui, en ces temps troublés, restait pour lui, comme pour beaucoup, l'unique autorité digne de ce nom. Ce lui fut toutefois difficile de connaître sa pensée, car il n'était pas à Paris, mais en Bretagne. Lacordaire, lui, était en Bourgogne et Montalembert en Angleterre. Seul des principaux disciples du maître, l'abbé Gerbet était accessible : mais c'était suffisant. A son contact, l'abbé Guéranger reprit courage. Entouré d'une petite élite d'amis ardents et pleins de foi, non seulement Gerbet ne songeait pas à s'exiler, mais il était décidé à rester dans Paris et à y engager un grand combat pour l'Eglise, une vraie croisade. Il était en train pour cela de fonder un journal quotidien, dont la direction devait être confiée à Lamennais. Le programme en avait été tracé dans un long prospectus paru au mois d'août, et qui avait déjà été envoyé à l'abbé Guéranger au Mans. Il contenait des choses si nouvelles que le jeune chanoine n'avait pas osé y adhérer pleinement. Maintenant qu'il était en présence de son auteur, il pouvait obtenir tous les éclaircissements désirables, — et il se laissa convaincre.

Pénétré des principes de Lamennais, l'abbé Gerbet leur avait donné leur expression la plus audacieuse. Bien que la formule : « L'Eglise libre dans l'Etat libre », ne se trouve pas textuellement dans le prospectus, ce n'en était pas moins tout-à-fait sa doctrine. Selon lui, il ne convenait pas de combattre de front la révolution malgré son caractère anti-chrétien, mais il fallait profiter du bien que, sans le savoir, elle avait fait à l'Eglise : elle l'avait délivrée des chaînes du gallicanisme. Elle l'avait rendue indépendante de l'Etat. Elle lui avait donné la Liberté ! Il n'y avait donc plus qu'à purifier le mouvement révolutionnaire de son anticléricalisme

superficiel et à faire resplendir son vrai mérite : la conquête de la Liberté. Il fallait se jeter hardiment dans le torrent de la révolution et en faire l'instrument de Dieu même en lui révélant sa véritable vocation. La devise du nouveau journal serait : « Dieu et la Liberté ! »

Le succès était inévitable, affirmait-il avec un robuste optimisme, car « deux choses seulement ne sauraient périr : la Religion et la Liberté ». Gerbet insistait : la Religion n'a besoin que d'une chose, la Liberté, car sa force est « dans la conscience des peuples, et non dans l'appui des gouvernements ». Et il concluait son entretien avec l'abbé Guéranger : « Que voulez-vous, il faut de toute nécessité passer par la démocratie pour revenir à la théocratie ». C'était certes le but le plus élevé qu'on pût concevoir, mais le chemin pour y parvenir, après l'expérience de 1793, était paradoxal. On ne le niait d'ailleurs pas, et il était entendu qu'on n'envisageait aucune réalisation immédiate : il faudrait du temps, beaucoup de temps, avant de voir poindre le succès, et c'est pour cela que le nom qu'il avait donné au nouveau journal était *L'Avenir*.

Ainsi l'abbé Guéranger se trouvait sollicité par deux journaux catholiques, nés tous deux de la révolution, tous deux ultramontains et d'accord pour restaurer l'ordre politique et social en s'appuyant sur l'Eglise et la Papauté. De plus, ils étaient tous les deux sous la direction de personnes qu'il vénérait et avec qui il lui serait agréable de collaborer. Malheureusement, ces deux chefs ne s'entendaient pas du tout sur la question des moyens. Le titre même de leurs journaux manifestait une opposition irréductible. *L'Invariable* ne vovait de salut que dans le retour aux antiques traditions chrétiennes, et voulait faire resplendir comme la lumière qui éclaire le monde, les lois immuables de tout ordre humain, expression de la pensée et de la volonté de Dieu lui-même. *L'Avenir* au contraire voulait du nouveau. « Dans le grand naufrage du passé, écrira bientôt Lamennais, tournons nos regards vers l'avenir, car il sera pour nous tel que nous le ferons ». Il fallait oublier un passé mort à jamais, et prendre acte de l'avènement d'un ordre politique et social sans précédent.

L'abbé Guéranger opta pour *l'Avenir*.

Sans doute, l'abbé Desgenettes était son père spirituel, mais Lamennais était un maître et un chef hardi,

plein d'initiatives. Qu'est-ce en somme que *l'Invariable ?* Un groupe de vieilles gens qui se sont mis à l'abri des coups et ne songent qu'à un retour prudent à des formules, certes excellentes en soi, mais désuètes, sans rayonnement, sans l'attrait de la nouveauté. *L'Avenir*, au contraire, faisait front courageusement dans Paris même ; c'était le mouvement, la vie créatrice, la marche en avant dans l'inconnu. D'autres risques, plus graves, étaient à courir : mais la gravité de l'heure n'exigeait-elle pas qu'on fût téméraire ? L'abbé Guéranger suivit son tempérament de prêtre jeune et enthousiaste, ne se doutant pas qu'il rencontrerait bientôt d'insolubles contradictions entre son idéal et celui de Lamennais. Peut-être cependant, en avait-il une sorte d'obscur pressentiment qui le retint de s'engager totalement. Il ne signera pas l'article et le livre qu'il fera paraître dans les mois qui vont suivre. Simplement, il promit à Gerbet sa collaboration.

Il tint parole avant même qu'eût paru le premier numéro de *L'Avenir*. Dès la fin de septembre, il avait pu remettre à Gerbet un grand article, réminiscence probable de la cérémonie du Mont Valérien, où le clergé avait chanté avec tant de ferveur en présence de Charles X, *Domine salvum fac regem !* Cette prière pour le roi est souvent invoquée par les royalistes comme un argument en faveur de l'union indéfectible du trône et de l'autel. Ils se trompent. L'Eglise ordonne toujours des prières publiques pour tous ceux, sans distinction, qui, en fait, sont responsables de l'ordre et de la paix dans la société, afin qu'ils reçoivent de Dieu les grâces de lumière et de force pour remplir leur mission et permettre ainsi à l'Eglise de remplir la sienne. Mise au point opportune pour se désolidariser de toute attache avec quelque régime politique que ce soit en général, et en particulier avec le régime déchu. Tel est le contenu de ce bel article qui reçut pour titre : *De la prière pour le roi.* Gerbet agréa l'article et promit de le faire paraître. Mais l'abbé Guéranger n'en souffla mot à M. Desgenettes. Au reste celui-ci quitta Paris pour la Suisse dès la fin de septembre, comme il l'avait décidé. Le moment était aussi venu pour l'abbé Guéranger de regagner Le Mans pour se mettre à la disposition de son évêque.

Il annonce son retour à son père, en lui décrivant l'état d'esprit du clergé parisien, qu'il a fini par parta-

ger lui-même : « Je vous arrive dans les premiers jours d'octobre... La tempête sera terrible ici. Le gouvernement actuel ne persécutera pas les prêtres, mais il a des ennemis innombrables et féroces dans les clubs affreux qui prendront bientôt le dessus. Des cris, des affiches, des brochures, des estampes livrées au peuple, appellent ses vengeances tôt ou tard, et, quand il aura goûté du sang, Dieu sait quand cessera son appétit dans tout cela ! Je ne m'appuie sur le témoignage de personne : je vais partout, je lis tout, je vois tout, j'entends tout et je paie de ma personne en tout ». Pourtant, il veut qu'on ne soit pas inquiet à son sujet : il se sent tellement dans la main de la Providence ! Et puis, il s'est fait à cette vie dangereuse : « Il y a un certain plaisir, continue-t-il, à se promener sur le cratère d'un volcan, plaisir que je goûte depuis un mois !...

Mais enfin, sa place est dans son diocèse. Il y trouvera aussi des dangers, cela ne lui parait pourtant pas un motif suffisant pour suivre les conseils de ceux qui ne voient le salut que dans l'émigration. Le 1er octobre, il est de retour au Mans. Il loge chez son père, rue Saint-Vincent. Mgr Carron est d'accord pour le laisser continuer ses travaux sur les questions actuelles et collaborer avec Lamennais. Le chanoine Bouvier est plus encourageant encore : il a souscrit quelques actions de *l'Avenir* et se montre satisfait de ce qu'un prêtre du Mans fasse partie de sa rédaction. L'abbé Guéranger se met à la tâche avec ardeur. Il est plus libre et moins dérangé qu'à Paris. Il écrit à ses amis Cosnard : « Je suis de retour au Mans. J'y remplis les importantes et faciles fonctions de chanoine honoraire, vivant au jour le jour, exclusivement occupé à mes études : ce qui équivaut à dire que je suis sans emploi !... J'aime beaucoup cette vie dans laquelle je suis tout à moi et à l'étude. Le grand nombre de prêtres dont regorge le diocèse fait qu'on ne s'aperçoit ni de ma présence ni de mon absence. D'un autre côté, pour satisfaire aux obligations de mon sacerdoce, j'ai des pouvoirs, dont personne, il est vrai, ne se presse de revendiquer l'usage, et je prêche de côtés et d'autres, toutes les fois qu'on me le demande, ce qui arrive quatre ou cinq fois par mois, surtout chez les Dames du Sacré-Cœur. Voilà ma vie !... »

Le grand événement de ce mois d'octobre fut l'apparition du premier numéro de *L'Avenir*, daté du 16. Il contenait un article de Lamennais qui lançait

un appel émouvant à tous ceux qui veulent la vraie liberté, à commencer par la liberté religieuse. Les numéros qui suivirent se firent plus enthousiastes, plus sonores aussi. Comme des coups de clairon, ils sonnaient le ralliement des catholiques pour la croisade : « Recommençons la conquête du monde ! Une nouvelle ère de triomphe et de gloire se prépare pour le christianisme. Ce ne sera plus par la richesse et la puissance temporelle, mais par la pauvreté, la souffrance et surtout par la liberté ». Lamennais insistait naturellement sur ce mot magique de liberté, qui permettait d'espérer l'audience du peuple, tout en assurant à l'Eglise le plus grand rayonnement dans le monde. Et dès le 18 octobre, était préconisée la séparation totale de l'Eglise et de l'Etat, non pas comme un état de chose bon en soi, mais nécessaire dans les circonstances que traversait alors la France.

Les 24 et 28 octobre parut en deux fois l'article sur la prière pour le roi. Il marque la rupture définitive avec les légitimistes qui faisaient campagne pour le retour de Charles X. Mais c'était déjà une question dépassée. Ce n'était plus Charles X qu'il fallait redouter, mais bien plutôt Louis-Philippe lui-même. Celui-ci laissait en effet entendre qu'il reprendrait à la première occasion la politique religieuse de ses prédécesseurs, et rendrait vigueur au Concordat de 1801. En un mot, il maintiendrait le clergé dans sa dépendance envers l'Etat, en usant du droit de nomination aux évêchés. Déjà Lamennais avait conjuré le nouveau gouvernement de ne plus soumettre l'Eglise à l'Etat et, pour assurer la liberté du clergé, il demandait même la suppression du budget des cultes. Mais il n'avait pas été écouté.

Dès la fin d'octobre et au cours des mois qui suivirent, l'équipe de *l'Avenir* résolut de mener une violente campagne en faveur de ses thèses les plus hardies pour obtenir la pleine liberté de l'Eglise, ce qui équivalait à réclamer la rupture du Concordat. L'abbé Guéranger n'eut point part à cette campagne et n'écrivit plus rien dans *l'Avenir*. Il aurait pu le faire et le désirait même. D'ailleurs Lamennais, bien qu'il n'aimât pas trop sa prose, son style lui paraissant « peu soigné et trop chargé de phrases », lui en laissait la faculté. Mais ce dut être à cette époque, c'est-à-dire vers la fin de 1830, et en relation avec la campagne de *l'Avenir*, que l'abbé Guéranger eut, de lui-même, l'idée

d'entreprendre une étude historique et canonique des concordats dans l'Eglise, pour montrer que leur suppression ne serait qu'un retour à la plus ancienne tradition. Il se mit à l'œuvre, mais ne s'en ouvrit à Lamennais qu'au début de l'année suivante. Celui-ci l'approuva entièrement : « J'applaudis beaucoup à votre projet de publier un petit ouvrage sur les concordats. Cet écrit pourrait faire beaucoup de bien ». Le « petit ouvrage », comme nous le verrons, aura près de 350 pages !

Pendant ce temps, à Fribourg, on travaillait aussi, Peu après le 20 octobre, l'abbé Guéranger reçut une lettre de l'abbé Desgenettes : c'était un appel pressant à venir le rejoindre : « Allons, cher enfant, nous allons être réunis ; venez, venez bien vite. On vous attend. On vous désire. Vous aurez 1.200 fr. fixes annuellement, 365 fr. par an pour vos messes, et ensuite, une éventualité qui pourrait aller à 600 fr. et plus par an... ! On va remonter ici un journal qui existe déjà, mais le rendre meilleur. Les rédacteurs sont vos amis, et amis intimes. Les articles de doctrine que vous ferez seront payés à part et vous aurez part aux profits du journal, qui ne paraîtra que trois fois par semaine. Vous aurez du temps pour travailler et vous trouverez ici toutes les ressources que vous pourrez désirer, de grandes et riches bibliothèques. Nous sommes dans une ville savante... Venez au plus tôt ! »

C'était presque un appel au secours. L'abbé Guéranger ne s'y méprit pas. Il n'était plus question pour l'abbé Desgenettes de fonder *L'Invariable :* sans doute les capitaux manquaient. On devait se contenter de développer un journal local, que l'abbé Guéranger sut plus tard être *Le Courrier Fribourgeois.* Pour rivaliser avec *L'Avenir* qui était quotidien et soutenu déjà par de nombreux abonnés, c'était vraiment peu. L'abbé Desgenettes le savait, et il se rendait compte que s'il n'avait pas la collaboration de celui qu'il appelait avec tendresse son enfant, et qui serait le seul élément jeune et dynamique de son journal, la réussite était impossible. Il usait donc de tous les arguments, temporels et spirituels pour gagner l'abbé Guéranger, ignorant encore que celui-ci s'était déjà engagé envers Lamennais. Ayant choisi le parti de *l'Avenir,* l'abbé Guéranger ne répondit rien.

Aussi, le 31 octobre, l'abbé Desgenettes revint à la charge : « On me demande tous les jours si vous m'avez

répondu, mon cher enfant, et je suis obligé de répondre que non. Voilà deux courriers dont j'attends une lettre. Vous avez sans doute bien compris le genre de propositions que j'étais chargé de vous faire. Vous serez deux rédacteurs en chef, Daubrée et vous, et plusieurs collaborateurs. Votre traitement comme rédacteur avait été fixé à 1200 fr., on vient de l'élever à 1500 fr. Vous pourrez vous mettre en pension et loger au séminaire : il vous en coûtera 600 fr. Il y a une bonne bibliothèque. Vous en trouverez aussi chez les Jésuites, les Cordeliers, les Augustins et les Capucins ».

On le voit, l'abbé Desgenettes multiplie les promesses les plus avantageuses. C'est qu'il vient d'apprendre que l'abbé Guéranger a publié déjà des articles dans *L'Avenir*. Il en éprouve une grande amertune : « J'ai vu que vous êtes enrôlé dans *l'Avenir*. Ce ne sera jamais mon journal. Je suis trop vieux pour apprendre ce nouveau catéchisme. Vous savez, mon fils, combien j'aurais de plaisir à vous voir près de moi. Cependant, je le sacrifierais volontiers à la pensée que vous feriez mieux ailleurs. Mais je ne vois guère de possibilité de mieux dans la position et le pays où vous êtes. Vous devez penser comme moi, si le grand Lama (ainsi appelle-t-il Lamennais) ne vous a point fasciné par la doctrine de son factum quotidien ! »

Cette fois encore, l'abbé Guéranger ne répondit pas. Pourtant, il devait souffrir de cette séparation, d'autant plus qu'il savait que chez Lamennais une amertune plus douloureuse encore se manifestait contre le groupe de Fribourg. C'est l'époque où il écrivait non sans méchanceté : « Ceux qui annoncent hautement la prétentention d'être invariables, s'abusent : ils ont trop foi en leur imbécillité ! » Lamennais dont le prestige était sans rival, sentait la nécessité d'être à la tête d'un mouvement unique, groupant tous les ultramontains. L'abbé Desgenettes divisait les forces, et réduisait les chances de succès. Dès la fin d'octobre *L'Avenir* publia une série d'articles éloquents pour faire l'union des catholiques dans la lutte pour la liberté de l'Eglise : mais ce fut en vain. Si l'abbé Guéranger avait espéré pouvoir servir de médiateur entre ses grands amis, il dut vite reconnaître l'inutilité de ses efforts. Nous sommes peut-être ici à l'origine des deux grands courants de pensée et d'action qui vont solliciter jusqu'à nos jours les catholiques de France. Ceux-ci, hélas ! ne parviendront que trop peu souvent à s'unir dans un programme commun.

L'abbé Desgenettes écrivit une dernière fois à son « enfant » le 11 novembre, une lettre qui ne parvint à son adresse qu'au début de décembre. Elle eut le même sort que les précédentes. L'abbé Guéranger était sans doute absorbé par la composition de son livre devenu soudain d'une actualité brûlante : il devait paraître le plus tôt possible. Car on avait appris vers le milieu de novembre, que Louis-Philippe venait de faire des nomi nations d'évêques et que, conformément au Concordat, il avait demandé au Pape de les agréer en accordant à ses candidats l'institution canonique ! Ainsi, le seul bienfait que l'Eglise de France eût reçu de la Révolution de juillet allait être anéanti. On se sera battu pour rien. A *L'Avenir* l'émoi fut grand.

Pourtant le geste de Louis-Philippe, bien qu'intéressé, ne manquait pas de courage, d'autant plus qu'il devançait le vote des Chambres qui seules pouvaient décider s'il fallait maintenir le Concordat. Le roi avait reçu sa couronne à peine quatre mois auparavant, d'une révolution foncièrement anti-chrétienne, et néanmoins, il reconnaissait l'autorité du Pape et se posait en protecteur de la religion. Mais Lamennais et ses disciples voyaient plus loin, et ne pouvaient se faire à l'idée que le clergé retombât sous le joug de l'Etat. Le 25 novembre, *L'Avenir* publia un vigoureux article de Lacordaire qui conjurait les évêques de repousser impitoyablement toutes les nominations épiscopales faites ou à faire par le nouveau gouvernement. La grande majorité des évêques était alors légitimiste et refusait de reconnaître Louis-Philippe : elle accueillit donc avec faveur le conseil de Lacordaire, mais non tous ses arguments, car elle demeurait gallicane et très attachée au principe concordaire.

Le livre de l'abbé Guéranger, avec ses considérants historiques, théologiques et canoniques devenait l'arme indispensable pour éclairer tous les esprits et les convaincre qu'en principe et en fait, le Concordat de 1801 devait être aboli. On conçoit dès lors la hâte avec laquelle il poursuivit son travail. Toutefois la matière à mettre en œuvre était si considérable, qu'il ne pouvait espérer faire paraître l'ouvrage avant le printemps. Il parut donc nécessaire, étant donné la gravité du péril, de jeter sans attendre un cri d'alarme : le 28 décembre 1830 et le 17 janvier 1831, *L'Avenir* publia deux articles sous le titre : *De l'abolition des Concordats*, qui donnaient déjà un aperçu de l'argumentation du livre en

préparation. Ces articles sont signés de l'initiale G., on y trouve plusieurs des arguments de l'abbé Guéranger, pourtant, il ne semble pas que leur rédaction soit de lui. Ce serait plutôt l'abbé Gerbet qui en serait l'auteur.

Le livre tant attendu ne fut achevé qu'à la fin du mois de mai 1831. Dès le 2 juin, *L'Avenir* en donna avis à ses lecteurs par une annonce en gros caractères :

SOUS PRESSE
Librairie d'Edouard Bricon
Rue du Vieux-Colombier, N° 19
DE L'ÉLECTION ET DE LA NOMINATION DES ÉVÊQUES

Sous ces lignes, suivait sur une colonne et demie, l'analyse de l'ouvrage, chapitre par chapitre. Le livre se présentait comme un grand tableau historique, entrecoupé de développements de théologie et de droit canon, promettant une solide réfutation du gallicanisme et l'exposé des raisons qui motivaient désormais l'abolition des Concordats. Le chapitre XVIII[e] devait montrer que confier à l'Etat le choix des pasteurs des fidèles, aboutissait à violer la liberté des consciences « de la manière la plus criante et la plus scandaleuse ». Et le chapitre XX[e] et dernier était une solennelle adjuration adressée aux évêques de ne traiter de cette grave « affaire de famille » qu'avec le Souverain Pontife, seul moyen de sauver l'Eglise de France dans un aussi redoutable péril.

Le public ainsi alerté n'attendit pas longtemps cet ouvrage qui devait répondre aux doutes les plus angoissants de l'heure. Le 11 juin, un entrefilet de *L'Avenir* l'annonçait à ses lecteurs :

> « L'ouvrage intitulé *de l'Election et de la Nomination des Évêques* que nous avons déjà annoncé et dont nous rendrons compte prochainement, vient d'être mis en vente chez Ed. Bricon et au bureau de *L'Avenir*. Prix : 4 fr. 50 ».

Enfin, paraissait ce gros livre, fruit d'un travail intense, ininterrompu, de cinq à six mois. On est émerveillé de l'érudition mise en œuvre en si peu de temps. L'abbé Guéranger a fait preuve pour la première fois de cette science et de cette facilité qui permettront plus tard à l'Abbé de Solesmes, de composer tant d'écrits remarquables tout au long d'une vie surchargée d'occupations. Au cours des luttes présentes, il appor-

tait un renfort considérable. Son livre était un arsenal, il offrait tous les arguments désirables pour porter des coups décisifs au gallicanisme dans sa prétention de maintenir un clergé national soumis à l'Etat. Avec assurance, il se proposait de remédier à un « état de chose que la conscience catholique ne saurait tolérer ». Il avait pourtant un grand défaut : il arrivait bien tard, peut-être même trop tard.

Le temps en effet avait marché, et déjà la situation n'était plus du tout celle de la fin de 1830. Le Pape, sans se prononcer sur la légitimité de Louis- Philippe, l'avait reconnu comme pouvoir de fait ; bien plus, il avait agréé les avances du nouveau roi et l'on savait de source certaine qu'il examinait le dossier des candidats nommés pour les évêchés vacants. On connaissait les noms de quelques-uns de ces candidats : c'était ceux d'ecclésiastiques de très médiocre réputation, pour ne pas dire plus. On ignorait cependant jusqu'à quel point les négociations étaient avancées, et l'on pouvait encore espérer que tant que Grégoire XVI n'avait pas accordé l'institution canonique, il serait possible de l'éclairer et de l'arrêter dans ces démarches périlleuses. Le livre de *l'Election* fut aussitôt envoyé aux évêques de France, qui, malgré leur gallicanisme, l'accueilleraient, pensait-on, avec faveur, puisqu'aucun n'avait voulu reconnaître la légitimité du « roi des barricades » et qu'ils étaient tous décidés à refuser de consacrer des sujets nommés par lui.

De toute manière, le livre de l'abbé Guéranger méritait les espoirs que l'on mettait en lui. Dans cette année dramatique qui débuta en juillet 1830, il est vraiment le seul grand ouvrage de valeur qui ait été publié. Il place son auteur au premier rang de l'armée catholique. Certes, maint passage de ce livre et en particulier l'adjuration finale aux évêques de France de se dégager du Concordat, reflètent les circonstances du moment et les préoccupations de la réaction menaisienne ; mais l'admirable sens de l'Eglise, qui a marqué comme d'un charisme toute la vie de Dom Guéranger, se manifeste déjà dans les pages si fermes du jeune prêtre de 25 ans. Elles annoncent toute l'œuvre doctrinale et polémique du futur Abbé de Solesmes, centrée sur l'affirmation des droits du Saint-Siège. N'est-il pas remarquable et significatif que le premier et l'avant-dernier livre de Dom Guéranger aient eu pour objet, à 40 ans de distance, les immuables prérogatives de cette monarchie

pontificale sur laquelle le Christ a voulu fonder et établir ici-bas, comme sur un roc indestructible, la durée, l'unité, la liberté de son Eglise ?

Dans l'immédiat cependant, le succès limité du livre fut sans lendemain. Les déceptions et les désillusions vont presque aussitôt se succéder pour l'abbé Guéranger, qui ne se doute pas encore que, par elles, Dieu l'acheminera vers la vie monastique afin de l'y placer dans sa vraie vocation.

La première de ces désillusions ne tarda pas, et il y fut très sensible. Dès le 17 juin 1831, *L'Avenir* donnait le compte-rendu du livre sous la signature H.L., vraisemblablement Lacordaire. Or c'est un long réquisitoire qui après avoir exposé, avec quelques louanges, dans une courte introduction, le plan et la thèse du livre, s'acharnait pendant deux colonnes sur quelques pages jugées entièrement fausses. Car, disait le signataire du compte-rendu, il y avait « trois points » sur lesquels il n'avait pu tomber d'accord « avec l'auteur que je combats avec tant de regrets ! » Il s'agissait du Concordat de Léon X et de François 1^er^, qui avait régi l'Eglise de France de 1516 à 1790. L'abbé Guéranger lui avait trouvé quelques importants avantages, et avait justifié Léon X de l'avoir conclu, eu égard aux conditions de temps et de personnes. Or, l'auteur de l'article de *L'Avenir* dénonçait cette exception, qui évidemment suffisait à ruiner la thèse de la nocivité des Concordats. Il entendait démontrer que le Concordat de 1516 avait été « l'un des plus grands crimes du gallicanisme », un instrument de domination politique arraché par François 1^er^ au Saint-Siège et qu'à ce titre « ses résultats avaient été pour la plupart malheureux » en aliénant la liberté de l'Eglise.

Cette façon d'écrire l'histoire n'était pas celle de l'abbé Guéranger et, dans le cas du concordat de 1516, il n'est pas aujourd'hui d'historien catholique qui ne lui donne raison. N'est-ce pas ce concordat qui a sauvé la France du protestantisme ? N'est-ce pas lui qui a permis à trois Papes de tenir tête avec plein succès à Louis XIV lui-même ? Plus tard, revenant sur ce triste épisode de sa carrière, Dom Guéranger qualifiait ce compte-rendu de « peu intelligent ». Il avait de plus le tort de révéler au public une division dans le groupe de *L'Avenir*, auquel la cohérence et l'unité étaient pourtant plus nécessaires que jamais. Mais cette division pouvait-elle

être dissimulée longtemps encore ? Elle était plus profonde qu'il n'y paraissait et elle se montrera plus tard tout-à-fait irréductible.

Du côté de l'épiscopat, le livre ne provoqua aucune réaction : l'abbé Guéranger s'y attendait. C'était la conjuration du silence. Toutefois il y eut une exception. Mgr de Quelen, qui connaissait personnellement et estimait l'auteur, lui adressa un mot aimable de félicitation. Bien entendu, il ne s'agissait nullement d'une approbation de la thèse du livre : simplement, l'archevêque légitimiste était content de voir refuser une fois de plus à Louis-Philippe, le roi intrus, le droit de nommer les évêques.

Mais que pensait-on à Rome ? C'était ce qu'il importait de connaître. Les documents dont nous disposons ne nous permettent pas de savoir si le livre fut envoyé au Pape dès le mois de juin 1831. Nous ne savons de certain qu'une chose, c'est qu'il lui fut remis l'année suivante, et que, sur le seul rapport qui lui en fut fait, Grégoire XVI le jugea inopportun et ne voulut même pas le lire. Cela pouvait s'expliquer sans doute du seul point de vue diplomatique, puisque l'abbé Guéranger semblait au moins critiquer des négociations engagées par le Pape avec Louis-Philippe. Mais il y avait plus. La véritable raison pour laquelle le livre fut écarté sera donnée le 15 août 1832, par la promulgation de l'encyclique *Mirari vos,* qui condamne la doctrine de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Toujours, l'Eglise a cherché l'union avec les Etats temporels, même non catholiques, comme étant conforme à la nature des choses. Au cours des siècles, elle a essayé bien des formules. La formule concordataire n'est certes pas la meilleure, elle n'est pas non plus la plus mauvaise. Dans son livre l'abbé Guéranger n'a rien écrit qui fût contre cette doctrine, et on n'y peut rien trouver qui prône la séparation de l'Eglise et de l'Etat comme un bien en soi. Mais son appel final à l'épiscopat pour obtenir de Rome la pleine indépendance de l'Eglise de France à l'égard du gouvernement de juillet, s'apparentait trop aux thèmes majeurs du mouvement mennaisien et de *L'Avenir,* pour ne pas lui être préjudiciable. *L'Ami de la Religion* l'avait fort justement souligné en termes mesurés et courtois dans trois articles, parus les 9 et 30 août, et le 1er novembre.

L'échec relatif de son livre porta-t-il l'abbé Guéran-

ger à en reviser les principales thèses ? Ce qu'il affirmait de la primauté du pape et des méfaits du gallicanisme était irréprochable, mais se rendit-il compte que certains passages au sujet des Concordats n'étaient pas tout-à-fait au point ? Cela est peu probable. Il ne semble pas qu'il en ait eu pleine conscience avant l'encyclique *Mirari vos*. Des événements extrêmement graves ont en effet, à la fin de l'année 1831, absorbé toute son attention : en quelques semaines, le mouvement de *L'Avenir* qui avait débuté avec tant d'éclat et paraissait encore si vigoureux, s'effondra brusquement et disparut.

Dès l'été, des observateurs attentifs auraient déjà pu déceler les signes d'une ruine prochaine. Les positions doctrinales du journal ne se maintenaient qu'avec peine : il ne pouvait en être autrement, la conception que se faisaient Lamennais et ses disciples de la liberté étant fausse. Poussés dans leurs derniers retranchements par d'acharnés contradicteurs, ils s'épuisaient dans des discussions sans issue, pour résoudre des questions mal posées. Comment distinguer le vrai libéral du faux ? Comment accorder l'ordre et la liberté ? Que penser de cet article sensationnel du 21 septembre, et signé de l'un des principaux rédacteurs, le baron d'Eckstein, et qui commençait ainsi : « Distinguons entre l'émeute derrière laquelle les factions se cachent, et la révolution qui est une des crises par lesquelles doit passer l'humanité pour accomplir l'œuvre de la Providence » ? D'où la conclusion pratique : tout en condamnant fermement les émeutiers et les factions, *L'Avenir* soutiendra désormais dans toute l'Europe les mouvements révolutionnaires pour affranchir l'Eglise du joug intolérable des Etats. Ce paradoxe effraya beaucoup de lecteurs. Tout ce qui désirait la paix et l'ordre public perdit confiance en Lamennais, et cela se fit terriblement sentir dans le budget du journal : les souscriptions tarirent, et les désabonnements se multiplièrent.

La mise en œuvre d'un projet chimérique auquel l'imagination de Lamennais s'était laissée gagner ne tarda pas à transformer les difficultés d'argent en véritable débâcle financière. Le 18 décembre 1830, pour défendre les catholiques lésés dans leur liberté et parfois leurs biens par les sectaires de la nouvelle administration, Lamennais avait fondé une *Agence générale pour la défense de la liberté religieuse*. Elle venait au secours des victimes, elle intentait des procès, elle éclairait

l'opinion. Elle eut d'abord beaucoup de succès, ce qui porta à élargir son champ d'action, et, quelques mois plus tard, *L'Avenir* annonça que l'Agence étendrait son action à toute l'Europe. Prétention qu'allait rejoindre peu après celle de soutenir partout les mouvements révolutionnaires. Mais l'administration du journal n'était pas de taille à supporter le poids d'une pareille organisation : elle succomba après s'être beaucoup endettée. Très vite on fut acculé à la faillite. Si l'on voulait éviter ce scandale, il fallait arrêter les frais et suspendre même la publication du journal.

Ainsi, sur tous les terrains, le mouvement de *l'Avenir* aboutissait à une impasse. Doctrine contestée, gestion déficitaire, opposition du clergé, du gouvernement, de l'aristocratie et de la grande bourgeoisie, c'était trop d'obstacles à la fois. Ce qui était grave, c'est que les rédacteurs du journal se sentaient atteints dans leur honneur de catholiques. Eux qui prétendaient diriger une renaissance de l'Eglise, on suspectait la pureté de leur foi. L'abbé Guéranger était surtout frappé de ce doute soulevé contre l'orthodoxie de Lamennais. Il hésitait encore à croire que ce doute fût fondé, et il gardait l'espoir que Rome en ferait justice, mais il s'inquiétait tout de même du glissement de plus en plus net que subissait le mouvement de *l'Avenir* passant du domaine spirituel dans le domaine temporel. L'Agence générale, avec ses procès contre l'administration, accaparait peu à peu l'activité du journal, et le point de vue politique tendait à se substituer au point de vue religieux. Certes, une action politique et sociale était nécessaire. Mais ne fallait-il pas qu'elle fût essentiellement chrétienne ? Et cela n'était-il pas précisément la part des prêtres que de définir avec clarté et plénitude cet élément religieux sans lequel la restauration de l'ordre troublé par une révolution athée et hostile à l'Eglise serait sans lendemain ? Il convenait au clergé de s'y consacrer exclusivement, laissant aux laïcs le soin des applications pratiques.

Il y avait autre chose encore, qui commençait à préoccuper sérieusement l'abbé Guéranger, demeuré malgré tout le fils spirituel de l'abbé Desgenettes : Lamennais négligeait vraiment trop cette arme surnaturelle qu'est la prière. Jamais l'abbé Guéranger n'avait eu plus vive cette conviction que sans la prière, tous les efforts seraient vains, et il n'était sans doute pas loin d'avoir conçu l'impressionnante maxime qui ouvrira

son *Année Liturgique :* « La prière, pour l'homme, est le premier des biens ! » Il faut prier d'abord. Il faut prier beaucoup. Il faut prier sans cesse. La nécessité de la prière dans les conjonctures présentes est telle qu'il est indispensable que des hommes se consacrent particulièrement à l'œuvre de la prière. L'Eglise, qui est la « Société de la louange divine », ne le demande-t-elle pas elle-même ? Arrivé à ce point de ses réflexions, l'opposition latente entre Lamennais et lui devait peu à peu devenir manifeste. Pendant longtemps, tous deux avaient eu la pensée de reconstituer une congrégation religieuse vouée aux travaux intellectuels, au service de l'Eglise et de la Papauté. Mais tandis que pour Lamennais elle ne devait pas comporter l'office choral afin de disposer de plus de liberté et de plus de temps pour le travail, l'abbé Guéranger au contraire se persuadait chaque jour davantage que l'idéal serait de restaurer purement et simplement la vieille Congrégation bénédictine de Saint-Maur. Elle était consacrée au travail intellectuel, mais elle plaçait d'abord au milieu de chaque journée, la célébration au chœur de la grand-messe quotidienne et de l'Office divin. Le souvenir de ces heures inoubliables passées en octobre 1827, peu après son ordination sacerdotale, parmi les ruines du grand monastère de Marmoutiers, où il avait imploré du Seigneur le retour en France de la vie bénédictine, ne cessait d'occuper son esprit. Il commençait à songer aux moyens de réaliser ce rêve. Il avait l'intuition qu'il y avait là une volonté de Dieu. Bientôt, il s'ouvrira à Lamennais de ce projet qui lui tenait à cœur. Mais celui-ci souleva d'abord des objections, et il faudra pour le convaincre composer tout un mémoire. Cela témoignait déjà d'une réelle divergence d'idéal entre les deux prêtres.

Toutefois, le prestige de Lamennais était si grand encore, que l'abbé Guéranger ne parvenait qu'avec peine à se dégager de son influence. Il espérait contre tout espoir, que ce grand génie réussirait à harmoniser sa pensée et son action avec ce que l'on savait des doctrines romaines. Et lorsque le 10 octobre 1831, dans un émouvant article, Lamennais annonça aux lecteurs de *L'Avenir* que le journal cesserait désormais de paraître et que lui-même allait partir pour Rome afin de se soumettre au jugement du Pape, l'abbé Guéranger recommanda à Dieu dans de ferventes prières cette démarche ultime, pour ne pas dire désespérée. Il lut

et relut les phrases chargées d'émotion et d'angoisse qui terminaient l'article de *L'Avenir* : « Nous attendons en paix et dans un esprit de soumission parfaite ce qu'il plaira au Père commun d'ordonner... Trois évêques, jusqu'à ce jour, ont été nommés, et par ces nominations on peut juger de ce que seraient les autres. Les catholiques sont dans l'effroi.... ! »

Lamennais parviendra-t-il à faire naître cet effroi dans l'esprit du Souverain Pontife ?...

La visite promise jadis à la famille Cosnard eut lieu enfin au cours de l'été 1831. Elle débuta d'une manière catastrophique. La conversation s'était naturellement engagée sur les derniers événements politiques, et, fort innocemment, l'abbé Guéranger avait émis l'opinion que l'avènement de Louis-Philippe lui paraissait définitif, que le retour de Charles X était chimérique, et d'ailleurs peu souhaitable. Or, M. Cosnard était, il ne le savait pas, un farouche légitimiste pour qui il ne pouvait y avoir de salut pour la France et pour l'Eglise que dans le retour de Charles X. Selon lui le devoir strict de tout bon français et de tout bon catholique était de travailler énergiquement à la restauration de la légitimité, laquelle était du reste certaine et prochaine ! Aussi, devant les déclarations scandaleuses de l'abbé Guéranger, il ne parvint que peu d'instants à se contenir. Bientôt il éclata. Cela faillit tourner en drame. L'abbé se hâta de battre en retraite : mais il en avait déjà trop dit et il comprit qu'il avait perdu beaucoup dans l'estime de son vieil ami. Heureusement, les sœurs du notaire, Mesdemoiselles Perrette et Manette, et ses filles, Mesdemoiselles Marie et Euphrasie, intervinrent avec beaucoup de tact et surent apaiser le conflit. S'il y eut désormais un sujet de conversation interdit, du moins une chaude intimité put-elle se rétablir. Les deux tantes et les deux nièces étaient si attachées à l'abbé et si heureuses de l'avoir près d'elles, que le vieux notaire comprit qu'il devait respecter le bonheur de celles qu'il aimait tendrement : et il ne fut plus question de Charles X.

L'abbé Guéranger avait en effet en ces quatre demoiselles des amitiés fidèles et d'un dévouement sans limites. Et aussi des intelligences ouvertes à son enseignement. Il leur exposait ses vues d'avenir pour la

France et pour l'Eglise et montrait le rôle unique, indispensable, prédominant de la prière. Il y avait dans ces entretiens ce charme pénétrant qui caractérisera jusqu'à la fin de sa vie les conversations de l'Abbé de Solesmes. Le cœur et l'esprit y trouvaient également leur joie. L'un des vicaires de Sablé, l'abbé Fonteinne, venait fréquemment visiter les Cosnard, se joignait avec plaisir aux entretiens de la famille, et vibrait lui aussi aux paroles vraiment inspirées de l'ancien vicaire de la rue du Bac.

L'abbé Guéranger cependant, tout au souvenir des moines de l'ancienne France, avait hâte de revoir le prieuré de Solesmes où pendant de si longs siècles ils avaient chanté la louange de Dieu. Ses beautés, son silence, son mystère, tout le touchait, et aussi les souvenirs de son enfance émerveillée devant le monde de statues qui peuplait son transept. C'est là qu'il désirait, si Dieu lui en faisait la grâce, restaurer l'ordre bénédictin. Dès qu'il le put, par la route ombragée des bords de la Sarthe, il se rendit au petit monastère. Son abandon l'émut. Mais dans l'église les vieux saints de pierre l'attendaient. Il comprit leur langage...

... Et vous savez la suite !

IMP. COCONNIER, SABLÉ

64911